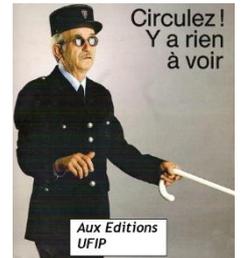




## Pas de négociation de branche sur le sujet du télétravail !

*Circulez, il n'y a rien à voir ...*



A l'instar de François Hommeril, la CFE-CGC Pétrole souligne que télétravail remet en évidence « le rôle fondamental des interactions sociales et des valorisants de chaque personne dans une entreprise ». Pour la CFE-CGC, mettre en place de manière durable le télétravail dans un contexte de crise sanitaire marqué par la généralisation de la continuité d'activité à domicile (CAD) dans des conditions souvent dégradées, passe par la mise en place de garanties collectives.

**Alors pourquoi l'UFIP refuse-t-elle de négocier un accord qui concernerait les 33,000 salariés de la branche ? parce que l'ANI existe déjà et que les majors pétroliers adhérents à l'UFIP ont déjà tout ce qu'il faut ... ce n'est bien sûr pas notre avis !**

Un sondage OpinionWay a montré qu'une partie des salariés, travailleurs à distance, voit ce dispositif comme une contrainte (et se sentent même en détresse psychologique), se sentent isolés, se sentent dans la « facticité émotionnelle », c'est-à-dire dans le semblant d'aller bien surtout si la caméra est éteinte pendant les visio-conférences...

Pour d'autres il est plus facile de concilier vie professionnelle et vie privée grâce au télétravail et souhaite conserver la possibilité de télétravailler.

Pour d'autres encore il est hors de question de télétravailler...

**Dans tous les cas le télétravail doit être encadré en prenant en compte les spécificités de chaque métier.**

La négociation d'un accord de branche permettrait d'abord de partager un constat de branche sur le télétravail contraint lié à la pandémie et d'anticiper de façon collective pour fixer les meilleures façons de télétravailler et éviter notamment aux salariés des Risques Psycho Sociaux (RPS) !

Un suivi de l'accord et des indicateurs pertinents, nous permettrait paritairement d'améliorer cette pratique du télétravail comme une liberté pour les salariés volontaires, ce qu'elle doit être avant tout.

C'est fort de ce constat que nous avons demandé à l'UFIP (voir notre déclaration ci-après) l'ouverture de négociation portant sur le télétravail, dans le prolongement de l'accord national interprofessionnel (ANI) conclu par les partenaires sociaux (CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC) fin décembre 2020.

**Votre syndicat CFE-CGC Pétrole attentif aux nouvelles façons de travailler et acteur d'une transition énergétique juste !**



## EdV Télétravail : nos interrogations et demandes CFE-CGC Pétrole

Pour montrer dans quel état d'esprit nous sommes, pour appuyer la demande de FO d'ouverture d'une négociation sur le télétravail, je citerai Christophe Nguyen, président d'Empreinte Humaine, enseignant, psychologue du travail et des organisations suite à un sondage OpinionWay.

*Le travail à distance prend désormais toute sa place. Certes, 60 % des salariés disent qu'ils arrivent à bien concilier vie professionnelle et vie privée grâce au télétravail. Mieux : 85 % de salariés veulent conserver la possibilité de télétravailler à l'avenir ; 15 % rejettent totalement ce dispositif. Mais il y a télétravail et télétravail. Ainsi, l'enquête montre qu'ils sont encore 27 % de travailleurs à distance à voir ce dispositif comme une contrainte (et sur ce chiffre, 72 % se disent en détresse psychologique), 39 % à se sentir isolés (dont les deux-tiers sont en détresse psychologique) et 50 % à être dans la « facticité émotionnelle », c'est-à-dire faire semblant d'aller bien quand ils ne vont pas bien.*

*Cette forme de travail engendre une organisation qui est aujourd'hui loin d'être optimale : 60 % des sondés estiment que leur travail est haché, 60 % disent qu'il y a davantage de réunions que dans un contexte en présentiel et 66 % disent souffrir « d'infobésité » [trop d'informations à gérer la fois].*

*Sur-sollicités, 22 % des télétravailleurs perçoivent des menaces, des intimidations ou de la malveillance. Il est impératif pour 53 % des salariés de mettre des règles collectivement partagées pour encadrer le télétravail.*

*Autre urgence : repenser toute l'organisation. Les entreprises découvrent qu'elles font des économies avec le télétravail contraint amené par la crise sanitaire et envisagent déjà le flex office !*

*S'interroger sur le rapport au temps, au sens de l'hyper-réactivité et à la sur-connexion ainsi qu'aux temps de transports, abolis dans le monde du télétravail, mais qui possédaient au moins une vertu : celle de faire la transition entre le lieu de la vie personnelle et celui de la vie professionnelle.*

*Est-ce que les salariés du pétrole se retrouvent dans les questions/réponses soulevées dans ce sondage ? La réponse pour nous est forcément oui.*

*L'ouverture d'un accord permettrait d'abord de partager un constat de branche sur le télétravail contraint lié à la pandémie – qui est un formidable observatoire à grande échelle - et d'anticiper de façon collective pour fixer les meilleures façons de télétravailler et éviter notamment aux salariés des RPS spécifiques ! Mais aussi par un suivi de l'accord et des indicateurs, nous permettre paritairement d'améliorer cette pratique du télétravail comme une liberté pour les salariés volontaires, ce qu'elle doit être avant tout.*

*On ne cachera pas non plus qu'il y a un lien entre télétravail et nouvelles modalités de transport quotidien – ou plutôt de non-transport - ; consommation du numérique et la transition écologique ! Ce qui est aussi une préoccupation de la CFE-CGC Pétrole !*

*Pour résumer, dans la négociation d'un accord télétravail au niveau de notre branche, la CFE-CGC Pétrole veut donner aux 33.000 salariés du Pétrole de la souplesse, de la liberté (dont les possibilités offertes par les espaces de co-working), des repères,*

**Votre syndicat CFE-CGC Pétrole attentif aux nouvelles façons de travailler et acteur d'une transition énergétique juste !**

**Confédération Française de l'Encadrement CGC**

59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

☎ 01 55 30 13 71 ✉ [petrole@cfecgc.fr](mailto:petrole@cfecgc.fr)  [@CfePetrole](https://twitter.com/CfePetrole)  [cfe-cgc-petrole.fr](https://www.facebook.com/cfe-cgc-petrole.fr)